



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Bureau du Grand Conseil du canton de Fribourg
Aux membres de la Commission chargée
d'analyser le rapport de l'ATPrDM
Place de l'Hôtel-de-Ville 2
1701 Fribourg

Courriel : gc@fr.ch

Fribourg, le 26 mars 2024

2024-177

Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation (ATPrDM) – Rapport d'activité 2023 – Lettre d'accompagnement à l'attention du Grand Conseil

Mesdames et Messieurs les Député-e-s,

Le Conseil d'Etat, lors de sa séance de ce jour, a pris acte du rapport d'activité 2023 de l'Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation (ATPrDM). Il se réjouit en particulier de la saine ambiance qui règne entre les différentes unités de l'Etat et les préposées. Il estime en effet que les échanges entre l'administration et les représentantes de l'autorité se font en bonne intelligence, tout ceci au profit des Fribourgeoises et des Fribourgeois.

De manière générale, le Conseil d'Etat prend acte que la présentation et la structure du rapport ont été modifiés. Le résultat est probant, car il permet de mettre en valeur les thématiques importantes de l'année, notamment au moyen d'éléments graphiques et d'une nouvelle mise en page.

Dans le détail, en matière de transparence, le Conseil d'Etat remarque qu'il y a eu moins de demandes que l'an passé. Il se réjouit néanmoins que dans la moitié des cas, la médiation a permis aux parties d'aboutir à un accord.

En matière de protection des données, l'année 2023 a été marquée par les travaux de préparation de la nouvelle loi cantonale sur la protection des données (LPrD), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Par cette loi, le Conseil d'Etat se réjouit que les Fribourgeoises et Fribourgeois voient leurs droits renforcés et qu'il y a plus de transparence et de sécurité des données.

Enfin, le Conseil d'Etat salue l'initiative de la préposée en matière de médiation administrative, qui s'est fortement engagée dans la prévention des conflits, en particulier en se formant dans le domaine du langage simplifié.

Au final, le Gouvernement remercie l'ATPrDM et ses préposées pour leur engagement sans faille durant toute l'année écoulée.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien accorder à ce présent courrier, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-Pierre Siggen, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

L'original de ce document est établi en version électronique

Annexe

—

Rapport sur l'activité de l'Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation pour la période 2023

Copie

—

à l'Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation (ATPrDM) (secretariatatprdm@fr.ch) ;
à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts ;
à la Chancellerie d'Etat.